



*COVID 19: Accompagnement des entreprises
Les 5 propositions spécifiques
complémentaires des Vignerons Indépendants*

Face à l'épidémie du Coronavirus, le Gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises, allant des délais de paiement des échéances sociales et fiscales, au chômage partiel et à des prêts de trésorerie garantis par Bpifrance.

Nous saluons la réactivité des pouvoirs publics, ainsi que l'impact positif de ces décisions pour la survie de nos entreprises. Cependant, considérant les spécificités de nos entreprises viticoles, nous avons établi une liste de propositions complémentaires permettant de répondre de manière adaptée aux besoins des TPE que nous représentons.

Ces propositions ont été partagées auprès des différents ministères concernés, dans l'objectif de sauver la récolte à venir et de permettre aux entreprises de passer le cap de cette crise sans précédent

LES 5 MESURES:

- Pour les salariés agricoles : prise en charge du salaire au même niveau que pour les salariés au chômage partiel, ou a minima exonération des charges patronales et salariales
- Pour les exploitants agricoles : exonération des charges sociales
- Mise en place d'une année blanche pour les prêts en cours, avec prise en charge des intérêts d'emprunt par l'Etat
- Mise en place de prêts de trésorerie garantis à taux zéro
- Préparation de mesures de sortie de crise : aide au stockage, etc.

Président Vigneron Indépendant : Jean-Marie Fabre - T : 06 14 69 65 07

Contact Presse : Louise Massaux - louise.massaux@wsconseils.fr - 06 45 79 24 91